

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU DU 14 JUIN 2017

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Votants : 12

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 08/06/2017

Le 14 juin 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI.

Absents/Excusés : Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Raymond MOUSSY, Pierre PERNET, Etienne SERRAT, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Sandrine BERTRAND (Assistante sénateur), Patrick CHAIZE (Sénateur), Roger CHORIER (Civrieux), Christine FORNES (Ambérieux en Dombes), Daniel VIGNARD (Savigneux), Patrick LOUAHALA (DGS).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD.

OBJET : ACTION SOCIALE – Demande d'aide financière à l'investissement auprès de la CAF pour la mise en sécurité des équipements petite enfance

Mme Anny SANLAVILLE, Vice-Présidente chargée de l'Action sociale et du Logement, indique que la mise en sécurité du jardin de EAJE *Mille et une étoiles* ainsi que la sécurisation des accès aux équipements Petite enfance sont susceptibles d'obtenir une aide financière à l'investissement dans le cadre du fonds de rénovation des établissements d'accueil du jeune enfant de la Caisse d'Allocation Familiale de l'Ain.

Le coût de la sécurisation du Jardin Mille et une étoiles est estimé à 12 122 € HT.

Le coût de la sécurisation des accès de 3 EAJE est estimé à 6 408 € HT.

Soit une estimation globale de 18 530 € HT détaillée dans le tableau suivant :

Mise en sécurité du jardin Mille et une étoiles	
Démolition	1 850
Mise en place d'une sous couche et enrobé 6.408	4 322
Revêtement synthétique	5 950
sous total HT	12 122
Mise en sécurité des accès des équipements Petite enfance	
Mille et une étoiles	2 430
Maison petite enfance Trévoux	2 430
Crèche le tournesol	1 548
sous total HT	6 408
Total HT	18 530

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** les montants de dépenses présentés dans le tableau ci-dessus,
- ✓ **SOLLICITE** pour ces dépenses l'aide de la CAF de l'Ain dans le cadre du fonds de rénovation des établissements d'accueil du jeune enfant ;
- ✓ **MANDATE** le Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à cette demande de subvention.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **18 JUIL. 2017**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170614-2017B16-CP
Affichage le : **18 JUIL. 2017**

A Trévoux, le 14/06/2017

**Le Président,
Bernard GRISON**

